



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Préfecture
Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité
Bureau des Élections et de la
Réglementation

30 NOV. 2018

Arrêté n° 23-2018-11-30-001 en date du
fixant la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire
de la commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES des 16 et 23 décembre 2018

La Préfète de la Creuse,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral, et notamment son article L. 258 ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-8 et L. 2122-14 ;

VU la démission de Madame Marie-Rose LALEMODE, conseillère municipale, le 13 août 2014 ;

VU le décès de Monsieur Yves PONSIN, conseiller municipal le 9 mars 2016 ;

VU la démission en date du 6 novembre 2018 de Monsieur Bernard LABORDE, de son mandat de maire acceptée le 13 novembre 2018 ;

CONSIDERANT QUE, pour ces circonstances, le conseil municipal de SAINT PARDOUX MORTEROLLES doit être complété ;

VU l'arrêté n° 23-2018-11-20-001 en date du 20 novembre 2018 portant convocation des électrices et des électeurs de la commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES ;

CONSIDERANT les candidatures déposées pour le 1^{er} et 2^{ème} tour, à la préfecture de la Creuse, les mardi 27 et mercredi 28 novembre 2018 de 9H à 17H ;

SUR PROPOSITION DE M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Creuse,

ARRÊTE :

Article 1^{er} - La liste des candidats admis à se présenter au premier tour de scrutin du dimanche 16 décembre 2018 et éventuellement au second tour le dimanche 23 décembre 2018 pour l'élection municipale partielle complémentaire dans la commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES est annexée au présent arrêté.

Article 2 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse et Monsieur le Maire par intérim de la commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux emplacements habituellement réservés à cet effet.

Fait à Guéret, le

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Olivier MAUREL

30 NOV. 2018

**LISTE DES CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE
COMPLÉMENTAIRE DE ST PARDOUX MORTEROLLES
DES DIMANCHE 16 ET 23 DECEMBRE 2018**

- M. Gilbert BORDES**
- M. Jacky MARITAUD**
- Mme Danièle MAZIERES**
- M. Bernard VELLEINE**

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour, le **30 NOV. 2018**

**Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,**

Olivier MAUREL

